

Lecture, grande cause nationale

Le Centre national du livre lance sa plateforme en ligne dédiée aux résidences d'écriture

Le Centre national du livre (CNL) a mis en ligne sa plateforme des résidences d'auteurs de livre. Cet outil en ligne doit permettre de structurer et d'améliorer la visibilité de l'offre de résidences d'auteurs sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin. Il répond à l'une des mesures du plan présenté en mars 2021 par le ministère de la Culture visant à améliorer les conditions de création des artistes-auteurs.

Un outil pour améliorer les conditions de création des artistes-auteurs

En mars 2021, la ministre de la Culture a présenté un plan visant à améliorer les conditions de création des artistes-auteurs. Le Centre national du livre a été chargé de la mise en œuvre de l'une des mesures de ce plan ayant pour objet de favoriser « la structuration, la mise en réseau et la visibilité de l'offre de résidences d'écriture sur l'ensemble du territoire ».

Pour atteindre cet objectif, le CNL s'est engagé à mettre en place une plateforme numérique proposant une cartographie interactive des résidences existantes sur tout le territoire français et permettant, grâce à la visibilité donnée, de répertorier et de mettre plus facilement en relation les structures d'accueil et les auteurs recherchant une résidence d'écriture.

Cette plateforme de résidences est désormais accessible sur le site du CNL.

Vous pouvez la consulter à partir du lien suivant : <https://centrenationaldulivre.fr/bienvenue-sur-la-plateforme-des-residences-d-auteurs-de-livre>

Des inscriptions en ligne pour faciliter les démarches

Les auteurs comme les structures d'accueil en résidence peuvent s'inscrire sur cette plateforme.

Les auteurs peuvent trouver un futur lieu de résidence grâce à la carte interactive puis s'inscrire en tant qu'auteur pour publier leur demande de résidence. La plateforme est également un outil de veille pour les auteurs qui peuvent sélectionner des « résidences favorites » ou encore suivre une structure pour être alertés des nouvelles offres de cette résidence. Enfin, les auteurs peuvent créer leur propre « annonce » et faire connaître ainsi leur recherche aux structures d'accueil.

Les structures d'accueil peuvent, de leur côté, s'inscrire sur la plateforme afin de publier leurs offres de résidence et ainsi apparaître sur la carte interactive. Les structures peuvent aussi répondre aux annonces des auteurs en leur proposant, en un clic, leur résidence (ce qui entraîne l'envoi d'une notification par courriel aux auteurs concernés).

Retrouvez l'actualité du CNL
www.centrenationaldulivre.fr